



# ehapô

Journal de l'Amicale des Anciens Bayard Presse

no 24 juillet-août-septembre 2003

## 10 propositions pour une charte des seniors pour un nouveau pacte social entre les générations

### Préambule

Les études démographiques montrent que la forte augmentation des plus de 50 ans marquera les décennies à venir.

En 2035, la génération des seniors sera forte de 21 millions d'individus, 22 millions en 2050, soit 35 % de la population française.

Cet accroissement de la population senior, situation unique dans l'histoire récente, va engendrer un nouveau modèle de société et un nouveau type de relations sociales entre les générations.

Comme il découle de la Déclaration des droits de l'homme et de la Constitution française que tout être humain est citoyen à part entière jusqu'à la fin de sa vie, les auteurs de ce document ont jugé nécessaire de proposer une charte dans le but de promouvoir un nouveau pacte de relations sociales entre les générations et en définissant les droits et les devoirs réciproques des seniors et de la société.

Cette charte s'adresse donc à toutes les personnes de plus de 50 ans en activité professionnelle ou non, sans aucune référence politique, religieuse ou autre.

### Droits et devoirs des seniors

#### ► Article 1

Conscients que la communauté est confrontée à une situation démogra-

phique inédite, ressentant fortement cette responsabilité historique, nous nous engageons, dans une démarche constructive, à assumer notre vieillissement afin de vivre en harmonie dans la nouvelle société intergénérationnelle.

#### ► Article 2

Soucieux de ne pas nous enfermer dans le ghetto de l'âge, nous nous engageons à rester intégrés dans une société moderne dont nous voulons ne pas être coupés. Souhaitant rester ouverts à l'évolution du monde et nous adapter à notre nouvel environnement, nous nous engageons à maintenir notre esprit en éveil sans référence exagérée à un passé idéalisé, et à nous intéresser ainsi aux nouvelles formes de vie créées par les générations qui nous succèdent.

#### ► Article 3

Désireux de favoriser le dialogue et la solidarité entre toutes les tranches d'âge, nous nous engageons à faire preuve de tolérance et de compréhension vis-à-vis des autres générations en nous attachant à apporter, dans tous les domaines professionnels, associatifs, administratifs ou autres nos connaissances et notre expérience.

#### ► Article 4

Considérant que notre utilité sociale doit continuer à s'exercer sans discrimination d'âge, nous nous engageons dans un esprit de solidarité, soit de façon personnelle, soit dans le cadre associatif, à participer de manière active à la vie locale et nationale.

#### ► Article 5

Nous nous engageons tout particulièrement à participer activement aux débats et consultations qui nous concernent, si possible en adhérant à l'une des structures chargées de nous représenter et en nous y impliquant. Nous exigeons ainsi le droit d'être consultés sur l'ensemble des problèmes qui nous concernent et de participer à l'élaboration des mesures prises à notre égard, par tous les moyens démocratiques, notamment au travers des instances statutaires chargées de décider de notre sort.

#### ► Article 6

Nous nous engageons à assumer nos responsabilités de citoyens lorsqu'il nous est demandé de nous exprimer et chaque fois que nous considérons de notre devoir de le faire, tant dans notre vie quotidienne qu'à l'occasion d'événements politiques ou sociaux. Nous revendiquons ainsi le droit d'exercer notre citoyenneté à part entière jusqu'à la fin de notre vie, sans discrimination.

#### ► Article 7

Dans notre volonté de rester intégrés et compte tenu du potentiel de connaissances et d'expérience que nous représentons, nous nous engageons à mettre nos connaissances et notre expérience au service de l'ensemble de la société. Soucieux d'affirmer que notre utilité sociale doit continuer à s'exercer sans condition d'âge, nous revendiquons ainsi le droit de rester actifs dans la vie professionnelle, associative ou le bénévolat.

### ► Article 8

Nous nous engageons à nous intéresser à l'évolution de la société et à ses nouvelles formes de savoir. Nous revendiquons le droit à la formation tout au long de la vie. Même dans le cas où nous sommes géographiquement isolés, nous devons avoir un accès facilité à toutes les sources d'information, notamment à travers les nouvelles technologies.

### ► Article 9

Nous nous engageons à utiliser les moyens de prévention mis à notre disposition et à surveiller notre santé, dans le but de bien vieillir. Nous revendiquons ainsi que le droit à la prévention et aux soins médicaux soit maintenu sans limite d'âge, y compris pour les personnes dépendantes.

### ► Article 10

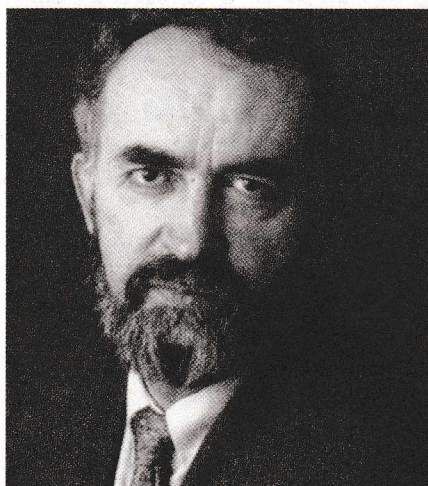
Nous exigeons un niveau de ressources équitable qui nous assure, ainsi qu'à notre famille, une existence conforme à la dignité humaine et qui nous permette de maintenir notre qualité de vie.

*Le Président de la Fnar\**, André GALLARD

\* Fédération nationale des associations de retraités

————— **Charte adoptée par la Fnar le 28 mars 2003** —————

Photo: Thibault de Saint Chamas



**L**e communiqué annonçant la nomination de Bruno Chenu comme rédacteur en chef religieux de *La Croix*, pour succéder à Jean Potin, était assez discrètement logé en page 23, l'avant-dernière page du journal daté du 1<sup>er</sup> juin 1988, coincé entre les petites annonces et les annonces légales. Il y avait bien quand même, ce jour-là, le Carnet, très réduit, et le petit billet intitulé « La Journée ». Pour beaucoup d'entre nous, le nouveau promu était mal connu. Pas pour tous, bien sûr, il était directeur littéraire aux éditions du Centurion depuis 1981!... Yves de Gentil Baichis l'avait tout récemment interviewé, l'entretien avait été publié le 25 février. Les « chefs » étaient au parfum. André Géraud m'avait chuchoté sur le ton de la confiance que les assumptionnistes avaient sous la main l'un des leurs en réserve capable d'assumer la fonction, qu'il portait un nom célèbre mais qu'il fallait en préciser le prénom pour que les non-avertis ne confondent pas Bruno et... Marie-Dominique. C'est Bernard Porte, en tant que Direc-

## Adieu au Père Bruno Chenu

teur, qui a présenté en bonne place, en haut de la dernière page, dans l'édition du 17 novembre 1988 du journal (à l'époque *La Croix l'Événement*) le pourquoi et le comment d'un rédacteur en chef religieux. Il se référerait notamment à la Charte de Bayard Presse (c'est plus tard que le groupe s'est intitulé tout simplement Bayard). Il m'a été demandé de présenter, en complément, une courte biographie de l'arrivant. Je n'avais que quelques pas à faire pour obtenir « de la bouche du cheval », les éléments nécessaires. J'ai montré ma copie à l'intéressé afin d'éviter d'éventuelles erreurs. Bien m'en a pris! Eh oui, erreurs il y avait... Il ne fallait pas, par exemple, parler au passé de son enseignement à la Faculté de théologie de Lyon, puisque malgré son emploi à plein temps la rédaction en chef – et quel plein temps! – il allait continuer à présenter à Lyon son cours sur l'Église. Ce qu'il ne m'avait pas précisé d'emblée.

Les tout premiers articles de Bruno, en tant que rédacteur en chef, mettent en pleine lumière ce qui le mobilisera intensément sa vie entière: les théologies chrétiennes des tiers-mondes, une approche de l'exégèse mariant l'enracinement dans la foi et l'apport des disciplines scientifiques. Sur trois numéros, les 22, 23 et 24 novembre 1988, paraît le premier reportage de Bruno: « Le christianisme, une chance pour l'Inde ». D'entrée, une interview d'un jésuite, professeur à la Faculté de théologie De Nobili, à Pune, figure « marquante

de la théologie dans une perspective de libération ». Ce jésuite ne mise pas sur la théologie du dialogue avec l'hindouisme mais sur celle qui « prend au sérieux les réalités sociales ». Pour cela, il « faut vivre avec le peuple ». Dans le troisième volet de ce reportage, Bruno marque une « nouvelle naissance au pays de la théologie de libération: la théologie des intouchables », ces exclus, hors castes, déclarés impurs, donc « intouchables ». Bruno cite à leur sujet la belle expression de Guy Poitevin: « les marginaux de l'Éternel ». Guy Poitevin est de ceux qui prennent au sérieux les réalités sociales; il consacre sa vie à cette promotion des intouchables et a publié plusieurs ouvrages les concernant aux Éditions de L'Harmattan. J'ai dit à Bruno que j'avais rencontré sur place, dans les environs de Pune, ce prêtre accueillant qui prenait de grands risques, y compris pour sa vie. Il en a été quelque peu étonné mais j'ai senti passer un courant de compréhension entre nous. Je n'avais rien écrit sur cette rencontre faute de bien saisir les conséquences d'une publication des notes prises à cette occasion. J'ai ainsi mieux compris la quête par Bruno de cette théologie enracinée. C'est sans hésitation que, plus tard, retraité, j'ai invité Bruno Chenu à donner une conférence-débat sur les théologies de la libération devant un auditoire réuni par l'association Alertes aux réalités internationales. Toujours la même clarté, la même pertinence. Des États-Unis, où il séjournait à ce

moment-là, il avait pris le temps de vérifier, à ma demande, que le compte rendu sur ce sujet sensible était conforme.

Le deuxième article publié par le nouveau rédacteur en chef religieux est, lui aussi, emblématique. Son titre: « La brûlure d'une absence » est devenu, au Centurion, le titre de l'un des nombreux ouvrages qu'il a écrits. Il y prend la défense de « l'exégèse moderne accusée de mettre à mal la foi ». Il veut voir « dans la science le libre monnayage d'une aptitude conférée par le Créateur ».

Le théologien Bruno Chenu ne manquait pas d'audace. Ses responsabilités à la tête du « Groupe des Dombes » stimulaient sa réflexion avec les protestants. Il m'est arrivé de le reconduire à Paris après une conférence donnée en soirée à Versailles. Durant le trajet j'ai pu l'entendre faire quelques confidences sur des convergences possibles qu'il entrevoyait... Comment ne pas évoquer ici les deux démarches, sur cette route des retrouvailles en gestation entre catholiques et protestants, des deux chroniqueurs de *La Croix*, celle de France Quéré et celle de Bruno Chenu, l'un et l'autre décédés en plein vol. Les entendre lors de la croisière de *La Croix* en octobre 1993 n'était pas le moindre des éclats de ce périple sur les pourtours méditerranéens. Les entendre et les lire: sous la plume de l'un et de l'autre, les mots étincellent. Et comment oublier les traces du visage de ceux et celles que nous avons connus et aimés...

Merci, Bruno, de nous avoir laissé aussi « Les plus beaux Negro Spirituals », que j'écoute et réécoute. Jusqu'au bout tu n'as cessé de travailler. Tu as même pris le temps, sensible à ma situation familiale personnelle, de m'inviter à déjeuner rue François-Ier, avec Jean Potin, Robert Migliorini et quelques autres, le 7 février dernier. Merci pour tout, Bruno!

Michel CUPERLY

### Prochains déjeuners de l'A.L.A.B.P.

Mardi 7 octobre - Lundi 8 décembre

Maison Nicolas-Barre  
83, rue de Sèvres - 75006 PARIS

Renseignements et inscriptions auprès de  
Simone Lenabour - 8 ter, rue Jonquoy, 75014 Paris  
Tél.: 01.45.43.14.69.

# Vivre sans voir

## Visite du Musée de l'Association Valentin-Haüy

**O**l y a, en France, 60 000 aveugles dont 40 000 ont plus de soixante ans. Ceux qui perdent la vue après soixante ans - ils sont déjà 30 000 - seront de plus en plus nombreux dans les années qui viennent avec l'allongement de la vie. Comment peut-on, sans voir, mener une vie active alors que 80 % de nos sensations passent par la vue? C'est ce que compriront les 25 amicalistes qui visiteront l'Association Valentin-Haüy en mars dernier.

Cette association permet aux malvoyants d'acquérir un maximum d'autonomie grâce à ses nombreux services: permanence d'accueil, assistance téléphonique, apprentissage du braille sur place ou par correspondance, cours d'économie ménagère et d'informatique, magasin de matériel adapté, club de loisirs, activités culturelles...

L'association propose l'accès aux sports: yoga, randonnée, cyclotourisme, ski de fond et ce merveilleux torball, avec des balles à grelots, qui permet à des non-voyants de participer à un sport d'équipe comportant des championnats. En assistant, voici quelque temps, à une finale, j'ai été frappée par l'ardeur et l'enthousiasme des équipes en présence.

Dans un autre domaine, l'Association Valentin-Haüy permet aux personnes handicapées visuelles d'acquérir l'autonomie d'écriture, de lecture et de communication avec les clairvoyants grâce à l'union d'un scanner et d'une

synthèse vocale. Le scanner analyse, la synthèse vocale lit.

« Personnellement, m'a dit une non-voyante, je peux consulter des encyclopédies, lire le dernier Prix Goncourt ou faire mes courses sur Internet au lieu de me rendre dans une grande surface. »

Mme Roy, responsable du Musée Valentin-Haüy, en assure personnellement la visite. Ce musée présente les systèmes et appareils conçus pour les aveugles, souvent créés par eux, depuis plus de deux siècles. Il permet d'admirer les recherches qui amélioreront progressivement le sort des aveugles en leur facilitant l'accès à une vie familiale, professionnelle et sociale. Deux sculptures - un lion rugissant et un cerf en bronze patiné, œuvres du sculpteur aveugle Louis Vidal - ornent ce musée.

Un magasin propose de nombreux objets conçus pour les malvoyants, tels un four à micro-ondes parlant permettant la programmation automatique de la cuisson ou de la décongélation, ou une montre parlante indiquant l'heure par simple pression.

L'Association comporte de nombreuses délégations en province. C'est donc une adresse à indiquer à nos amis déficients visuels: Association Valentin-Haüy - 5, rue Duroc - 75343 Paris Cedex 07. Téléphone: 01 44 49 27 27. Fax: 01 44 49 27 10. Site Internet: <http://www.avh.asso.fr> - E-mail: [avh@avh.asso.fr](mailto:avh@avh.asso.fr)

Juliette GALLET

## Bulletin d'adhésion ou de renouvellement des cotisations (1)

- Membre adhérent**  
cotisation 2003 inchangée \* ..... 8 €
- Membre associé**  
conjoint(e), compagne ou compagnon \* ..... 5 €
- Membre bienfaiteur**  
contribution financière annuelle minimum \* ..... 23 €

(\*) Rayez la mention inutile.

Joindre chèque bancaire ou virement postal à l'ordre de: **Amicale des Anciens Bayard Presse.**

(1) En cas de renouvellement, prière de bien vouloir joindre à votre règlement votre carte d'adhérent. Elle vous sera retournée avec l'apposition du tampon dans la case millésimée concernée.



## Serge Caillet... du cinéma

Vous pouvez dire à Serge Caillet que sa retraite, c'est du cinéma, il n'en sera pas fâché pour autant. Le scénario commence à s'écrire en 1963. Depuis 1952, il travaille à Bayard (on dit encore *La Bonne Presse*) pour mettre *La Croix* en place chez les marchands de journaux, dans les kiosques et dans les gares. Le rédacteur en chef est alors le révérend Père Wenger. Pour le quotidien, et aussi pour *Le Pèlerin*. Il est présent sur nombre d'événements ponctuels, des pèlerinages de Lourdes, le Tour de France, les Semaines sociales, etc. À l'usine de Montrouge aussi, où les publications du groupe vont alors être imprimées et où il est chargé de commenter à des groupes divers les raisons de ce choix technique et économique. Et puis un jour, cherchant à expliquer de façon vivante la mutation en cours de l'hebdo maison *Le Pèlerin*, il a l'idée de réaliser un film de promotion. Feu vert des patrons, Roger Laviaille et Jean Gélamur qui l'encouragent... à écrire le scénario ! Ça tombe bien, Henri Piat, un homme de cinéma et sa société Crecifilm présidée par Roger Monnin le directeur des imprimeries maison sont logés à deux pas dans des locaux des assumptionnistes. Arriva ce qui devait arriver. Si Ginette, sa femme (Gigi pour les intimes) continue à rester fidèle à Bayard où elle passera trente-huit ans, Serge, lui, découvre la passion du cinéma et passe avec

armes et bagages dans l'équipe du cinéaste en 1963 !

Télévision, cinéma, il ne se débarrassera plus du virus, produisant entre autres pour FR3 Territoires, un magazine de la nature, ou habillant Jean-Claude Brialy en gendarme pour une série d'Antenne 2. Jusqu'à l'heure de la retraite où il finit par vendre sa maison des Yvelines (Gigi sera bien obligée de suivre !) pour travailler avec un collègue installé en Maine-et-Loire sur un projet de télévision de proximité. Le projet ne se réalisera pas, mais un jour il reçoit la visite d'un groupe de jeunes étudiants en droit qui tournent un film dans le coin et qui, cherchant des appuis officiels, cherchent aussi un « président expérimenté » qui puisse les aider. Aujourd'hui, l'entreprise en question s'appelle APVCL (Atelier de production Centre Val de Loire), elle compte 25 salariés, elle soutient plus que jamais la jeune production cinématographique et audiovisuelle. Serge Caillet caresse même un nouveau rêve : transformer un beau château de la région en une sorte de « Villa Médicis » du scénario, une sorte d'école libre où travailleraient ensemble tous les futurs talents de l'écriture cinématographique. ■

Déjà une date à retenir

**Mardi 18 novembre 2003**

Rencontre traditionnelle d'automne,  
chez les Petites Sœurs de l'Assomption.  
Messe pour nos défunts.

## Geneviève, l'ainée

On a célébré il y a quelques semaines les 20 ans de notre amie, Geneviève. Même avec le coefficient 4, 5, elle tient la route notre « rapporteuse » (le féminin de reporter, bien sûr).

Car, Geneviève fut – c'est – une grande première. Rien moins que la première croqueuse de pommes à oser pénétrer dans la garçonnière qu'était alors – en 1951 – la rédaction de *La Croix*. Comme le temps ne passe pas...

C'est le Père Gabel qui l'avait poussée dans la cage aux fauves... Elle, cofondatrice et première secrétaire générale de la JICF (Jeunesse indépendante chrétienne féminine).

Pourquoi ne voulait-elle pas signer de son patronyme ? On n'en aurait pas été dés-HONORÉ(S).

« Parce que, répondit l'insolente, c'est ainsi que je signe les « papiers » que je donne à *La Croix du Nord* ».

« Vous avez donc une carte de presse ? » insista le Père Gabel. Geneviève a eu du mal à digérer cette question.

Va pour LAINÉ !... Ah, elle n'a pas chômé la consœur : pages de la femme, de la famille, bien sûr, de la santé, la physique comme la morale... Les « marronniers » du cours Albert... Et ces grands reportages : Marcinelle, Agadir, Longarone, l'Afrique... Elle ne décroche pas notre ancienne Présidente des Anciens : si vous lisez attentivement le *Courrier des lecteurs* de *La Croix* vous ne pouvez rater, de temps à autre, une bouteille à la mer signée « Geneviève Honoré-Lainé, Yvelines ».

Quatre-vingt-dix étés, Geneviève ! Jadis, disons plutôt naguère, vous avez mené des opérations de Noël pour *La Croix* que réclamaient les lecteurs. Deux titres nous reviennent : « Cœurs ouverts » et « Lumières dans la nuit ».

Tout un programme.

Jacques BUISSON

### Pour une première adhésion, remplir la grille ci-dessous

|  |                     |
|--|---------------------|
| _____  | _____               |
| Mme, Mlle, M.                                | Nom                 |
| _____  |                     |
| Prénom                                       |                     |
| _____  |                     |
| Complément d'adresse (Résidence, esc., bât.) |                     |
| _____  | _____               |
| Numéro                                       | Rue/Av./Bd/Lieu-dit |
| _____  | _____               |
| Code postal                                  | Commune             |

À adresser à Mme Ginette PEUVRIER – Amicale des Anciens de Bayard Presse –  
3, rue Bayard – 75008 Paris

